

BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 15 au 21 août 2022

Au cours de la semaine du 15 août 2022 :

Suite aux vents marins et aux pluies des 14 et 16-17 août, les traitements des larves d'*Aedes caspius*, qui avaient été mis en œuvre consécutivement à des prospections préalables, s'achèveront en ce début de semaine. Les contrôles d'efficacité qui ont pu être réalisés mettent en exergue de bons résultats globaux. Néanmoins, certains traitements prévus par avion et par hélicoptère ont dû être replanifiés ou réalisés pour partie au sol. En effet, les conditions de traitement ont été défavorables, surtout en fin de semaine, en raison d'un vent de nord trop fort.

Environ 2 800 hectares de zones humides ont été traités au cours de la semaine du 15 août, pour un total de plus de 3 150 ha depuis le début de cet épisode aoûtien. D'importants moyens ont été mis en œuvre simultanément : 4 avions et 2 hélicoptères ont été mobilisés, auxquels s'ajoutent tous les moyens terrestres répartis dans les agences de l'EID. Cette mobilisation a été de tous les instants : pas un jour ne s'est écoulé, depuis le 12 août, sans que des agents de l'EID et de ses 2 prestataires aériens n'interviennent, encore le dernier week-end.

Le total annuel des superficies traitées s'élève à ce jour à quelque 20 800 hectares, nettement au-dessus de celui de 2021 à pareille époque, mais dans la moyenne des 5 dernières années (21 000 ha).

Même si la saison estivale n'est pas achevée, on peut d'ores et déjà parler d'un été exceptionnellement riche en éclosions de moustiques *Aedes caspius*, issus des zones humides littorales et rétro-littorales. Il faut remonter à 2015 pour trouver pareils événements, en juin et en août, mais avec quelques différences notables : une survenance 11 jours plus tard en juin 2022, donc avec un ressenti plus fort par les populations estivantes arrivées entre-temps sur leur lieu de villégiature, et plusieurs événements successifs en août 2022, contre un seul en août 2015.

À compter du 22 août 2022 :

Des traitements antilarvaires par avion sont prévus encore cette semaine du 22 août en zones humides, particulièrement mardi 23 dans le Gard, si le temps le permet. Des prospections et des suivis seront encore réalisés, y compris vis-à-vis d'irrigations, tout comme, en ville, sur le domaine public, concernant *Culex pipiens*.

Des risques de nuisances résiduelles dues aux *Aedes caspius* sont à envisager ces prochains jours, essentiellement en fin de semaine, selon la météo, notamment dans le sud du Gard, entre Palavas-les-Flots et La Grande-Motte et à l'embouchure du Grand-Rhône.

En zone urbaine, pavillonnaire surtout, un risque d'augmentation de la nuisance causée par le moustique-tigre est possible, suite aux pluies de la semaine dernière.

Situation par département :

- **Bouches-du-Rhône** : À l'embouchure du Grand-Rhône, de nombreuses superficies où des larves d'*Aedes caspius* ont été collectées n'ont pas pu être contrôlées par moyens aériens, car les avions et les hélicoptères n'ont pas pu décoller en raison du vent, durant 4 jours. Des interventions terrestres se sont concentrées sur le périurbain, afin de limiter le risque de nuisance directe. Si, pour l'instant, aucune nuisance n'est observée en zones agglomérées, le risque est fort pour la fin de semaine, selon la météo, dans les quartiers urbains de Port-Saint-Louis-du-Rhône et de Salin-de-Giraud.

Autour de l'étang de Berre, on observe une nuisance causée par *Aedes caspius* dans le marais de Saint-Chamas. Un risque de nuisance concernera dans la semaine les communes de Saint-Chamas, Miramas (limitrophe de La Poudrerie), Marignane, Châteauneuf-les-Martigues (limitrophe du Jaï), Fos-sur-Mer, Martigues, Port-de-Bouc et, à plus ou moins moyen terme, Istres, suite aux potentielles migrations de moustiques adultes.

- **Gard** : Suite aux précipitations répétées des 14, 16 et 17 août, notamment sur le sud du Gard (cumul de 135 mm enregistré au Grau-du-Roi), en conséquence des difficultés causées par ces mises en eau successives perturbant la planification, le suivi et le contrôle des traitements, et malgré les efforts des agents de l'EID, actifs sur le terrain en permanence depuis lundi 15 août, et des traitements aériens importants (plus de 900 ha traités et encore à venir), le risque d'une nuisance résiduelle significative est probable dans les jours qui viennent.

Pour les pluies plus récentes, les larves de 3^{ème} stade de développement (sur 4) sont encore majoritaires et permettent d'ultimes interventions. Suite aux pluies initiales, l'évolution larvaire est en cours d'achèvement et quelques moustiques adultes émergent ici et là. Les contrôles sont cependant satisfaisants dans les communes littorales où se sont concentrés les efforts. Plus au nord, les débordements du Vistre et les pluies abondantes ont causé d'importantes mises en eau, qu'il n'a pas été possible de traiter dans les meilleures conditions. Les nuisances résiduelles seront notables, mais plutôt en milieu naturel. Il faut ajouter les mises en eau conséquentes des zones non contrôlées de Camargue, dont on peut craindre que des vents porteurs facilitent le déplacement d'émergences massives d'*Aedes caspius*.

- **Hérault** : Autour des étangs de l'Or et Palavasiens, même si on observe un bon résultat d'ensemble des traitements antilarvaires effectués, la densité très forte de larves et l'importante superficie des zones humides submergées induisent un risque résiduel en fin de semaine. Malgré des interventions effectuées au sol, des linéaires n'ont pu être traités à cause de la fermeture et du non entretien de certains milieux, ainsi que d'impossibilités d'accès.

Au sud de Sète, la dernière remontée de l'étang de Thau a été traitée en totalité, avec des moyens terrestres. Malgré des contrôles jugés satisfaisants, quelques moustiques *Aedes caspius* adultes pourraient occasionner ici et là quelques nuisances localisées en fin de journées, hors agglomérations.

- **Aude** : Fin de l'épisode de vents marins. Des traitements antilarvaires ont pu être mis en œuvre sur près de 150 ha (dont 70 % par moyens terrestres) de zones humides en bords d'étangs et de mer. Même si les contrôles d'efficacité démontrent de bons résultats globaux, les densités larvaires ont été telles que des émergences de moustiques adultes devraient se

produire. Un risque de nuisance faible causée par *Aedes caspius* est donc possible d'ici la fin de semaine, en fin de journées, particulièrement en dehors des agglomérations. Sur l'étang de Marseillette, l'inévitable cumul de moustiques résiduels est à l'origine de piqûres. Certains domaines, comme La Jonction, pourraient être davantage touchés.

- **Pyrénées-Orientales** : Suite à une mise en eau par coup de mer sur les étangs de Canet et de Salses, des traitements terrestres ont été réalisés la semaine dernière, clôturés par un traitement aérien ce dimanche 21 août. Les contrôles de ce lundi 22 attestent une bonne efficacité de ces traitements. Cependant, un risque de nuisance est possible, évalué faible à cet instant. Des traitements urbains contre *Culex pipiens* se sont également déroulés la semaine dernière et vont se poursuivre cette semaine encore.